

	Sous reserve de validation	par les instances de l'Unive	ersite						
Niveau :		LICENCE							
Domaine :	ARTS,	LETTRES, LANGUES		1.0					
Mention:		<u>LETTRES</u>							
Parcours :	Parcours	LETTRES MODERNES		60 ECTS					
Formation dispensée en :	⊠ français	☐ anglais							

Contacts:

Responsables de formation	Scolarité et Secrétariat pédagogique
Licence 2 Vanessa Besand Bureau 448 Faculté des Lettres 2 Bd Gabriel 21000 DIJON 303.80.39.56.35 vanessa.besand@u-bourgogne.fr	Philippe VIGNERON Bureau 136 B 303.80.39.56.96 philippe.vigneron@u-bourgogne.fr Responsable du département: Brigitte DENKER-BERCOFF Bureau 246 03.80.39.56.23 brigitte.bercoff@u-bourgogne.fr
Composante de rattachement :	UFR LETTRES ET PHILOSOPHIE Bâtiment Lettres – 2 Bd Gabriel – DIJON



Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs:

La formation vise à donner aux étudiants de solides connaissances dans les disciplines suivantes faisant l'objet d'un enseignement obligatoire :

- -littérature française ;
- -littérature générale et comparée ;

A ces objectifs répondent les enseignements disciplinaires fondamentaux et les enseignements de renforcement.

Ces connaissances sont associées à des compétences faisant elles aussi l'objet d'enseignements obligatoires :

- -langue vivante
- -informatique et C2i

Le vaste choix d'UE optionnelles dans et hors de l'UFR vise à intégrer ces connaissances disciplinaires dans une vaste culture générale.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Poursuite d'études possibles :

-Recherche:

Master lettres modernes parcours « recherche »

-Enseignement

Master lettres modernes parcours « enseignement » : préparation au concours de **professeur des écoles**, au **CAPES** ; à **l'agrégation** à l'issue du master.

-Master professionnel

Master « métiers du livre » (existant à l'uB; visée d'insertion professionnelle dans l'édition, les bibliothèques...)

Master « euromédias » (existant à l'uB; visée d'insertion professionnelle dans les médias, le théâtre, le cinéma...)

Concours des écoles de journalisme

Ces concours de **journalisme** (ESJ Lille, ESJ Paris...) recrutent à bac + 2, mais un niveau bac + 3 est bienvenu. Le concours demande de bonnes connaissances en français, mais aussi une solide culture générale et des qualités d'analyse et de synthèse, que permet d'acquérir efficacement la Licence de Lettres.

Présenter un dossier pour entrer dans un IPAG (Institut de préparation à l'Administration Générale) :

Un tel institut existe à l'uB; il prépare aux concours des catégories A et B des trois fonctions publiques (Etat, territoriale, hospitalière).

Autres débouchés possibles :

- -métiers de l'art et du spectacle : théâtre, cinéma.
- -métiers du secteur médico-social : orthophoniste, éducateur, assistante sociale.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

- -Maîtrise de la rédaction et de l'expression orale.
- -Capacités d'analyse et de synthèse, capacité à présenter à l'écrit comme à l'oral un exposé structuré et argumenté, à mettre en évidence les divers aspects d'une problématique et à en résoudre les difficultés.
- -Solide culture générale en littérature et dans les domaines connexes (histoire des idées, des courants esthétiques).

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Consolidation des bases disciplinaires et méthodologiques acquises en L1

Compétences transversales : Langue vivante, informatique



Modalités d'accès à l'année de formation :

- de plein droit : obtention de la L1 (60 ECTS) ou le cas échéant d'un semestre de la L1 (S1 ou S2) <u>et</u> de 20 ECTS de l'autre semestre avec validation complète de l'UE1.
- par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation des études :

L'étudiant (e) compose son parcours selon ses souhaits et son <u>projet professionnel</u> en accord avec le/ la responsable d'année. Chaque semestre est composé de cinq unités d'enseignement.

UE1, UE2, UE3 obligatoires communes aux Lettres modernes

UE4: « Linguistique » ou «Littératures, Arts du spectacle, Arts visuels » ou « Etudes théâtrales » ou « Droit » UE5: UE « Etudes théâtrales » ou UE optionnelle à prendre parmi celles proposées dans l'UFR de Lettres et philosophie ou dans les autres UFR (voir livret des UE d'ouverture)

Parcours fléchés selon les projets

« Enseignement » (professeur des Ecoles, du Secondaire ou du Supérieur) et pour les indécis qui souhaitent se réserver la possibilité de devenir professeur

UE2: prendre le cours de « Latin » (ou choisir en UE5 l'option « Fondements antiques » avec 2 heures de latin)

UE4: « Linguistique »

UE5: « Fondements antiques »

ou « Philosophie »

ou « Langage et orthophonie »

ou « Histoire pour non historiens »

ou « Langue, approfondissement »

« Métiers du livre et de la culture » ou « lettres appliquées au monde professionnel »

UE2 : prendre le cours « Littérature en pratiques » qui conduit à une Licence et un Master 1 de Lettres Appliquées.

UE4 : «Littératures, Arts du spectacle, Arts visuels » ou « Etudes théâtrales »

UE5 : au choix dans l'UFR ou hors de l'UFR.

« Concours d'orthophonie »

UE2: prendre le cours de « Latin »

UE4: « Linguistique »

UE5: « Langage et orthophonie »

« Concours administratifs »

UE4 et UE5 de Droit public

« Arts du spectacle »

UE4 : « Littératures, Arts du spectacle, Arts visuels »

UE5: « Etudes théâtrales »



SEMESTRE 3

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE1	discipline	СМ	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 Perspectives littéraires	Littérature française	24	18	42	3	1 ^e session : CC + écrit 4h 2 ^e session : Ecrit 4h	1.5	1.5	3
interaires	Littérature générale et comparée	12	18	30	3	1 ^e session : CC + écrit 4h 2 ^e session : Ecrit 4h	1.5	1.5	3
TOTAL UE		36	36	72	6				6

UE2	discipline	СМ	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 2	Latin OU Lecture, Ecriture et Technologie		24	24		1 ^e session : CC 2 ^e session : écrit 2h		2	2
Pratiques, outils,	Notions de littérature	12		12		1 ^e session :CC 2 ^e session : écrit 2h		1	1
savoirs	Informatique	5	10	15	1	1 ^e et 2 ^e sessions : épreuve pratique + qcm, 1h dernière heure de cours		1	1
	Langue vivante		18	18	2	Selon langue	2		2
TOTAL UE		17	52	69	6				6

UE3	discipline	СМ	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 3 Littérature et cultures	Littérature française et comparée		48	48	6	1 ^e session :Ecrit 3h 2 ^e session : Ecrit 3h	6		6
TOTAL UE			48	48	6				6

UE4	discipline	СМ	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 4 Etudes	Histoire du théâtre et genres (mutualisé avec L3	18		18		CC Ecrit dernière heure cours		1.5	1.5
théâtrales	Pratique théâtrale (mutualisé avec L3)		24	24	3	CC oral		1.5	1.5
TOTAL UE		18	24	42	6				3
OU									
UE4 Littérature,	Littérature, arts du spectacle, arts visuels (mutualisé avec L1)		36	36	4	1 ^e session :CC 2 ^e session : oral		4	4
arts du spectacle, arts visuels	Projet personnel		2	2	2	1 ^e session : dossier 2 ^e session : dossier		2	2
TOTAL UE			38	38	6				6
OU		•		•					
UE 4	Linguistique française	12	11	23	3	1 ^e et 2 ^e session : CT Ecrit 2h	1.5		1.5
Linguistique	Linguistique Textuelle	12	11	23	3	1 ^e et 2 ^e session : CT Ecrit 2h	1.5		1.5
TOTAL UE		24	22	46	6		3		3



UE5	discipline	СМ	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
optionnelle au choix	UE au choix parmi les options proposée et philosophie : linguistique, médias e classiques, philosophie, langage (uniquement si linguistique en UE4) ou proposées par une autre UFR.	et soc et	iété, orthop	lettres phonie	6	Selon option	Selon option	Selon option	
TOTAL UE					6				6
TOTAL S3					30				

SEMESTRE 4
(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE1	discipline	СМ	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 Perspectives littéraires	Littérature française	24	18	42	3	1 ^e session : CC + écrit 4h 2 ^e session : Ecrit 4h	1.5	1.5	3
interaires	Littérature générale et comparée	12	18	30	3	1 ^e session : CC + écrit 4h 2 ^e session : Ecrit 4h	1.5	1.5	3
TOTAL UE		36	36	72	6				6

UE2	discipline	СМ	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 2 Pratiques,	Latin OU La littérature en pratiques		24	24		1 ^e session : CC 2 ^e session : écrit 2h		2	2
outils,	Notions de littérature	12		12		1 ^e session : CC 2 ^e session : écrit 2h		2	2
	Informatique	5	10	15	1	1 ^e et 2 ^e sessions : épreuve pratique + qcm, 1h dernière h de cours		1	1
	Langue vivante		18	18	2	Selon langue	2		2
TOTAL UE		17	52	69	6				6

UE3	discipline	СМ	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 3 Littérature et cultures	Littérature française et comparée		48	48		1 ^e session : Ecrit 3h 2 ^e session : écrit 3h		6	6
TOTAL UE			48	48	6				6

UE4	discipline	СМ	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 4 Etudes	Etudes Théâtrales (mutualisé avec L3)	18		18		CC Ecrit dernière heure cours		1.5	1.5
théâtrales	Pratique théâtrale (mutualisé avec L3)		24	24	3	CC oral		1.5	1.5
TOTAL UE		18	24	42	6				3
OU									
UE4 Littérature,	Littérature, arts du spectacle, arts visuels (mutualisé avec L1)		36	36	4	1 ^e session :CC 2 ^e session : oral		4	4



arts du spectacle, arts visuels	Projet personnel		2	2	2	1 ^e session : dossier 2 ^e session : dossier		2	2
TOTAL UE			38	38	6				6
OU									
UE 4	Linguistique française	12	11	23	3	1 ^e et 2 ^e session : CT Ecrit 2h	1.5		1.5
Linguistique	Histoire de la langue	12	11	23	3	1 ^e et 2 ^e session : CT Ecrit 2h	1.5		1.5
TOTAL UE		24	22	46	6		3		3

TOTAL UE			38	38	6			6	
UE5	discipline	СМ	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
optionnelle	UE au choix parmi les options proposée et philosophie : linguistique, médias classiques, philosophie, langage (uniquement si linguistique en UE4) ou proposées par une autre UFR.	et soc et	iété, orthop	lettres honie	6	Selon option	Selon option	Selo n optio n	Selon option
TOTAL UE					6				6
TOTAL S4					30				

■ MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

Règles de validation et de capitalisation :

<u>Principes généraux :</u>

COMPENSATION: Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est

calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes

des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

COMPENSATION: L'étudiant pourra accéder à la Licence 3 s'il a validé l'année de Licence 1 en totalité

(60 ECTS) et un semestre complet de la Licence 2 et au moins 20 ECTS de l'autre

semestre comprenant l'UE1.

CAPITALISATION: Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS).

Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à

10 sur 20.

• Précisions :



L'étudiant ajourné ou absent au CC en première session, passera à la session de rattrapage l'examen du CT et la note comptera pour le CC. Si l'étudiant doit passer en deuxième session l'examen CT et CC, la note de l'examen écrit sera reportée deux fois.

Mais attention en cas de redoublement si la matière n'est pas validée les notes de CC ou CT supérieure ou égales à 10 ne sont pas conservées.

■ INSCRIPTION PEDAGOGIQUE (ou inscription aux examens)

Distincte de l'inscription administrative, elle est obligatoire et doit être réalisée au bureau de scolarité.

■ INSCRIPTION

Informations scolarité UFR Lettres et Philosophie sur le site : UFR LETTRES et PHILOSOPHIE

Site de l'Université http://www.u-bourgogne.fr Cliquer UFR
Cliquer UFR Lettres et Philosophie
SCOLARITE
Affichage 1^{er} étage près bureau scolarité 136 B

■ ABSENCE TD / ASSIDUITE

Informations à demander aux enseignants.

■ STATUT ETUDIANT SALARIE SEPECIFIQUE A CHAQUE ETUDIANT

Demande de dispense d'assiduité aux TD exclusivement à la scolarité. Un imprimé remis à l'étudiant sera co-signé par l'enseignant et l'étudiant. Ce document sera adressé à la scolarité accompagné d'une copie du contrat de travail mentionnant les horaires de travail.

■ STATUT ETUDIANT BOURSIER

Une fiche assiduité aux TD délivrée par le service des bourses (CROUS) est à faire signer aux enseignants et sera rendue au bureau 166A accompagnée d'une copie du contrat de travail.

L'étudiant salarié et boursier doit suivre obligatoirement 50 % des TD.

■ CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2013/2014 et SUSPENSION DES COURS :

Voir site de l'UFR Lettres et Philosophie, rubrique scolarité

Tout ce qui est mentionné sur cette fiche est « sous réserve d'habilitation et sous réserve de modifications ultérieures »